

---

## ▶ CONDITIONS GÉNÉRALES

---

### **Commande contraignante**

En passant commande, le client s'engage définitivement et ne peut plus annuler celle-ci, sauf dans les cas prévus par la loi. Nous rejetons formellement toutes les conditions générales mentionnées sur les documents ou lettres du client.

### **Connaissance et acceptation des conditions**

En passant commande, le client reconnaît avoir pris connaissance de nos conditions générales et s'engage à les respecter.

### **Livraison et réceptions des produits**

Toutes les commandes acceptées impliquent l'obligation de réceptionner l'intégralité des produits commandés. Aucun retour ou annulation des marchandises ne sera accepté sans notre accord préalable. En cas de retour ou d'annulation, une indemnité de 30 % de la valeur de la commande sera due pour compenser les pertes subies et le manque à gagner.

### **Délais de livraison**

Le délai de livraison est donné à titre indicatif et ne constitue en aucun cas un engagement ferme. Aucune commande ne peut être annulée en raison du dépassement du délai de livraison.

### **Risques de livraison**

Tous les envois, même franco de port, se font aux risques et périls du client.

### **Résiliation en cas de défaillance du client**

Nous nous réservons le droit de considérer le contrat comme résilié de plein droit, sans mise en demeure préalable, en cas de faillite, d'incapacité manifeste ou de toute modification de la situation juridique du client.

### **Réclamations**

Pour être valables, toutes les réclamations concernant les stands et matériaux livrés doivent nous parvenir avant le début du salon, ou avant la première utilisation des marchandises. En cas de vices cachés, la réclamation doit être faite dans un délai de 8 jours après leur découverte. Passé ce délai, les marchandises et le prix facturé sont réputés acceptés et approuvés sans recours ultérieur.

### **Conditions de paiement**

Toutes les factures sont payables comptant à Roulers, sauf indication contraire. En cas de non-paiement total ou partiel dans les 14 jours suivant la date de facturation, des intérêts moratoires de 1 % par mois seront dus de plein droit, sans mise en demeure préalable. De plus, une indemnité forfaitaire de 10 % du montant facturé, avec un minimum de 50 EUR et un maximum de 2 000 EUR, sera due. Les frais liés à l'impayé, tels que les frais de lettre ou de chèque, seront facturés séparément.

### **Retard de paiement et suspension des livraisons**

En cas de non-paiement à l'échéance, nous nous réservons le droit d'interrompre les livraisons futures. De plus, nous pouvons considérer le contrat comme résilié de plein droit pour la partie non exécutée, sans mise en demeure préalable.

### **Propriété des biens livrés**

Tous les biens livrés restent la propriété du vendeur jusqu'à ce que toutes les créances aient été réglées. En cas de non-paiement, après mise en demeure par courrier recommandé sans effet, le vendeur peut récupérer les biens à ses frais.

### **Garantie**

La garantie sur les biens livrés est limitée à celle fournie par le fabricant. En cas de modification des biens livrés, le droit à la garantie est perdu.

### **Litiges**

En cas de litige, seuls les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Courtrai seront compétents, et seule la législation belge sera applicable.

### **Acceptation des conditions**

Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les accepter expressément sans réserve.

### **Version linguistique**

En cas de divergence entre différentes versions linguistiques des présentes conditions générales, la version néerlandaise prévaudra.